



Avis numéro 1
du comité de réflexion éthique
en facile à lire et à comprendre (FALC)

La liberté d'aller et venir en EHPAD

Rôle du comité de réflexion éthique :

Le Comité de La Vie Active réunit :

- une psychologue
- des directeurs
- une éducatrice
- un médecin
- un philosophe
- une administratrice
- une personne qualifiée
- un chef de service (qui travaillent avec des enfants, des adultes, des personnes âgées ou des personnes handicapées).



Ces personnes donnent leur avis sur des problèmes que les établissements rencontrent.



Ce comité réfléchit sur ce qui est bien, autorisé par la loi.



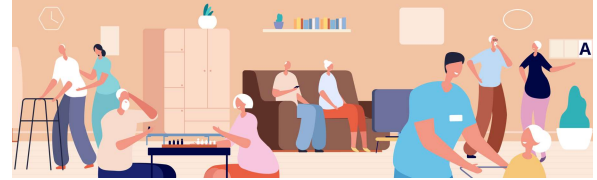
Tout le monde peut questionner le comité éthique :

les usagers, les familles et les salariés.

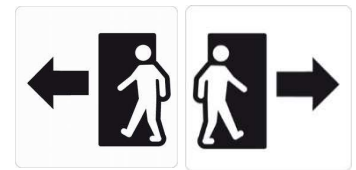


La liberté d'aller et venir en EHPAD

Un EHPAD est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ou appelé maison de retraite.



La liberté d'aller et venir, c'est le droit de rentrer et sortir de l'établissement comme on veut.



Dans un EHPAD, vous pouvez entrer et sortir de l'établissement.

Vos sorties sont autorisées, c'est un droit.



Même si vous avez un tuteur, c'est vous qui décidez. Un tuteur vous aide à gérer les comptes et les papiers.

L'EHPAD n'a pas le droit de vous empêcher de sortir de l'établissement.



On vous demande votre avis avant de faire quelque chose pour vous ou avec vous.

En EHPAD, les sorties sont organisées pour votre sécurité et pour vous protéger. Par exemple, pour votre sécurité, vous pouvez être accompagné.



Le directeur doit vous expliquer
ce qui est fait pour vous protéger.

L'accompagnement est adapté à vos besoins et
à vos attentes.

L'EHPAD doit vous aider
si vous voulez sortir.

L'établissement doit être organisé,
pour vous aider à pouvoir sortir en sécurité.

